

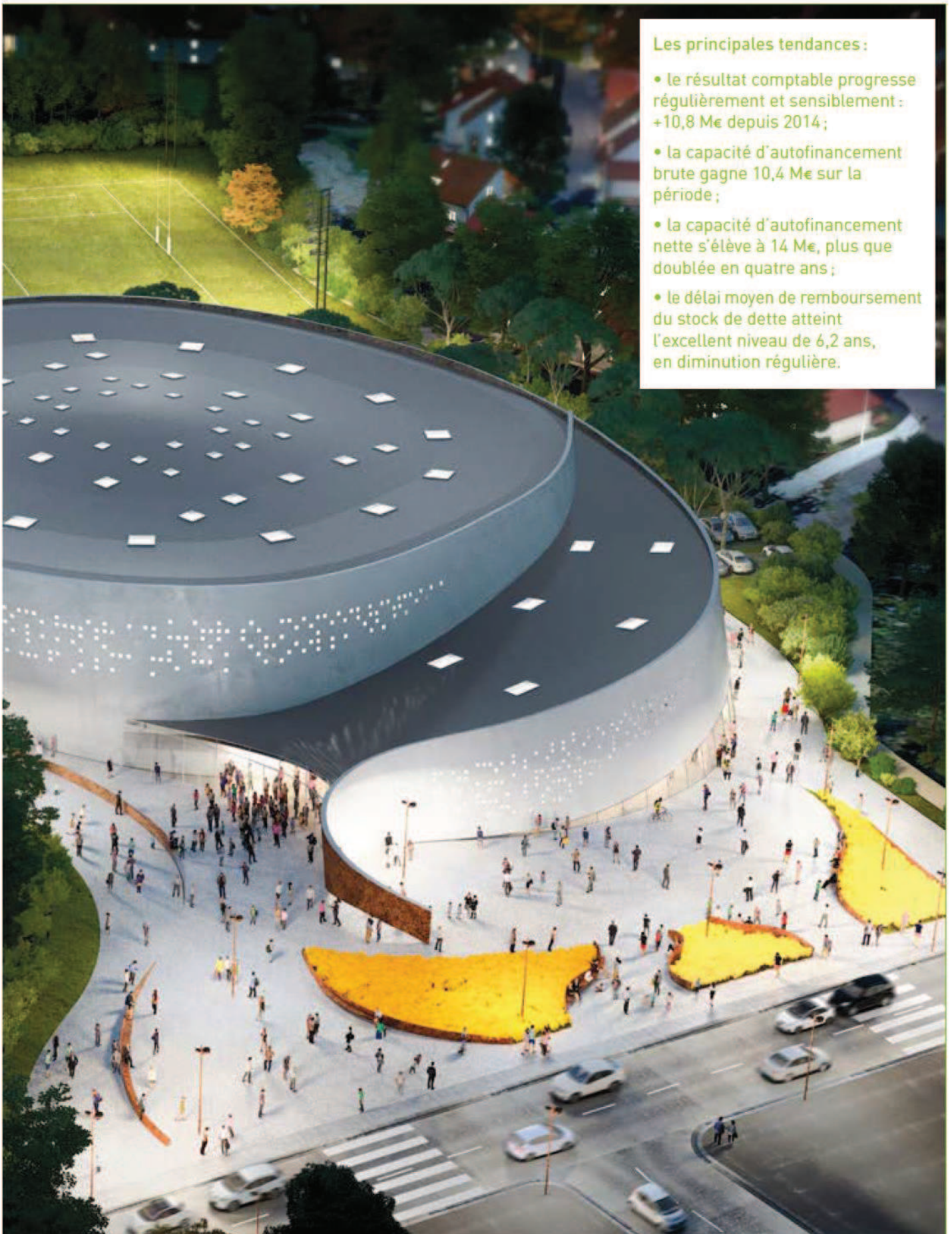
Compte administratif 2018

Compte de gestion - Affectation du résultat

Note de synthèse

Les principales tendances :

- le résultat comptable progresse régulièrement et sensiblement : +10,8 M€ depuis 2014 ;
- la capacité d'autofinancement brute gagne 10,4 M€ sur la période ;
- la capacité d'autofinancement nette s'élève à 14 M€, plus que doublée en quatre ans ;
- le délai moyen de remboursement du stock de dette atteint l'excellent niveau de 6,2 ans, en diminution régulière.



▶ LES CHIFFRES CLES 2018

- ✓ Présentation globale

▶ LES PRINCIPALES TENDANCES 2014/2018

Source : analyses financières DGFIP

- ✓ Le résultat comptable progresse régulièrement et sensiblement : +10,8 M€ depuis 2014
- ✓ La capacité d'autofinancement brute gagne 10,4 M€ sur la période
- ✓ La capacité d'autofinancement nette s'élève à 14 M€, plus que doublée en 4 ans
- ✓ Le délai moyen de remboursement du stock de dette a atteint l'excellent niveau de 6,2 ans, en diminution régulière

▶ ANALYSE DETAILLEE

- ✓ La progression du résultat comptable
 - ➔ La progression des produits
 - ↗ La fin de la diminution de la Dotation globale de fonctionnement (DGF)
 - ↗ La dynamique fiscale
 - ↗ Les taux communaux bloqués depuis 7 ans
 - ➔ La baisse des charges
 - ↗ Charges de personnel
 - ↗ Achats et charges externes
- ✓ L'investissement priorisé pour développer l'attractivité génératrice de création d'emplois et de richesse et pour améliorer la qualité de vie des Perpignanais
 - ↗ Investissement par habitant : Perpignan au 6^e rang national
 - ↗ La réalisation du projet urbain
- ✓ La dette parfaitement maîtrisée

▶ CONCLUSION

▶▶ LES CHIFFRES CLES

/// REALISATIONS DE L'EXERCICE _____ 224,3 M€

→ **158,9 M€** EN FONCTIONNEMENT

→ **65,4 M€** EN INVESTISSEMENT

**/// DEPENSES D'EQUIPEMENT (convention de gestion
Communauté urbaine comprise) _____ 42,3 M€**

/// AUTOFINANCEMENT BRUT _____ 35,5 M€

/// AUTOFINANCEMENT NET _____ 14,0 M€

/// DETTE

→ TAUX MOYEN D'INTERET _____ **2,54 %**

→ DELAI MOYEN DE REMBOURSEMENT

DU STOCK DE DETTE _____ **6,2 ans**

185,3 M€

210,7 M€

FONCTIONNEMENT

012 – Charges de personnel et frais assimilés	90,4 M€
011 – Charges à caractère général	33,6 M€
65 – Autres charges de gestion courante	18,1 M€
Charges financières	5,9 M€
Autofinancement	34,2 M€
Charges exceptionnelles	0,5 M€
Dépenses d'ordre	1,1 M€
Divers	1,5 M€

25,4 M€

Atténuations de charges	0,6 M€
Autres produits de gestion courante	1,4 M€
Dotations et participations	43,1 M€
Impôts et taxes	111,3 M€
Produits services et ventes	27,6 M€
Produits exceptionnels	0,6 M€
Produits financiers	0,5 M€
Résultats N-1	25 M€
Recettes d'ordre	0,6 M€

88 M€

95,7 M€

INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement	27,8 M€
Convention gestion CU	14,7 M€
Dette	21,5 M€
Divers	1,4 M€
Solde N-1	22,6 M€

7,7 M€

Autofinancement	34,2 M€
Convention gestion CU	14,7 M€
Subventions	6,2 M€
Dette	11,5 M€
Recettes financières	25,1 M€
Divers	2 M€
Recettes d'ordre	2 M€

Globalement, le Compte Administratif 2018 du budget principal se présente ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
PREVISIONS	155 730 000,00	155 730 000,00	195 200 000,00	195 200 000,00
Virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement(*)		26 427 000,00	26 427 000,00	
Total prévisions (hors virement)	155 730 000,00	129 303 000,00	168 773 000,00	195 200 000,00
Pour info,				
Résultat 2017 inclus dans les prévisions	22 585 441,11			** 24 989 909,91
Opérations de l'exercice : réalisations	65 437 993,28	69 321 682,91	158 897 822,90	185 735 174,80
Total réalisations (avec résultat 2017)	88 023 434,39	69 321 682,91	158 897 822,90	210 725 084,71
Solde de clôture avant affectation du résultat	18 701 751,48			51 827 261,81

(*) Ce virement ne sera réalisé qu'après le vote du Compte Administratif et l'affectation des résultats

(**) Après affectation des résultats

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Solde de clôture avant affectation du résultat N	-18 701 751,58	51 827 261,81
Affectation du résultat N	26 427 000,00	-26 427 000,00
Solde de clôture après affectation du résultat N	7 725 248,42	25 400 261,81

Le résultat global de clôture (investissement, hors restes à réaliser, et fonctionnement) s'élève à 33 125 510,23 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	2018
Gestion des services	
DEPENSES	
011 Charges à caractère général	33 610 511,35
012 Charges de personnel et frais assimilés	90 372 016,88
014 Atténuations de produits	1 181 587,74
65 Autres charges de gestion courante	18 163 228,85
656 Frais de fonctionnement des groupes d'élus	246 629,58
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE	143 573 974,40
RECETTES	
013 Atténuations de charges	648 338,15
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	27 615 597,11
73 Impôts et taxes	111 255 444,63
74 Dotations et participations	43 026 286,21
75 Autres produits de gestion courante	1 393 424,14
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	183 939 090,24
EXCEDENT BRUT COURANT	40 365 115,84
Résultat financier	
66 Charges financières	5 932 309,97
76 Produits financiers	522 068,96
RESULTAT FINANCIER	-5 410 241,01
Résultat exceptionnel	
67 Charges exceptionnelles	467 272,66
77 Produits exceptionnels	688 124,09
RESULTAT EXCEPTIONNEL	220 851,43
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	149 973 557,03
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	185 149 283,29
RESULTAT DES OPERATIONS REELLES	35 175 726,26
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	8 924 265,87
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	585 891,51
TOTAL DEPENSES	158 897 822,90
TOTAL RECETTES	185 735 174,80
Résultat reporté N-1	24 989 909,91
TOTAL GENERAL RECETTES	210 725 084,71
Solde de clôture avant affectation du résultat	51 827 261,81
Solde de clôture après affectation du résultat	25 400 261,81

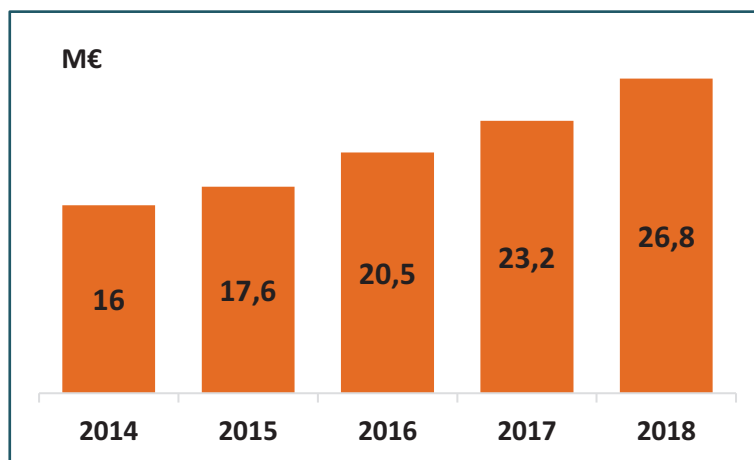
SECTION D'INVESTISSEMENT

	2018
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	27 832 232,31
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 Subventions d'investissement	80,12
16 Emprunts et dettes assimilées	21 453 191,11
27 Autres immobilisations financières	0,00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	21 453 271,23
45 Total des opérations pour compte de tiers	14 659 193,81
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	63 944 697,35
13 Subventions d'investissement	6 174 374,93
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	11 453 474,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	
204 Subventions d'équipement versées	
21 Immobilisations corporelles	
23 Immobilisations en cours	2 070 800,56
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	19 698 649,49
10 Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 328 667,72
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	18 650 000,00
138 Autres subventions d'investissement non transférables	104 981,82
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 070,00
27 Autres immobilisations financières	1 047 449,75
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	25 132 169,29
45 Total des opérations pour compte de tiers	14 659 193,84
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	59 490 012,62
OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	
Opérations patrimoniales dépenses	907 404,42
Opérations patrimoniales recettes	907 404,42
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	
Dépenses	585 891,51
Recettes	8 924 265,87
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	65 437 993,28
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	69 321 682,91
Résultat reporté N-1 en dépenses	22 585 441,11
TOTAL DEPENSES AVEC RESULTAT REPORTE	88 023 434,39
Affectation du résultat de fonctionnement N	
SOLDE DE CLOTURE AVANT AFFECTATION DU RESULTAT	-18 701 751,58
Solde de clôture après affectation du résultat N	7 725 248,42

▶ ▶ LES PRINCIPALES TENDANCES

A partir de l'analyse financière réalisée par la Direction générale des finances publiques (DGFIP), les tendances observées sur la période 2014/2018 sont principalement :

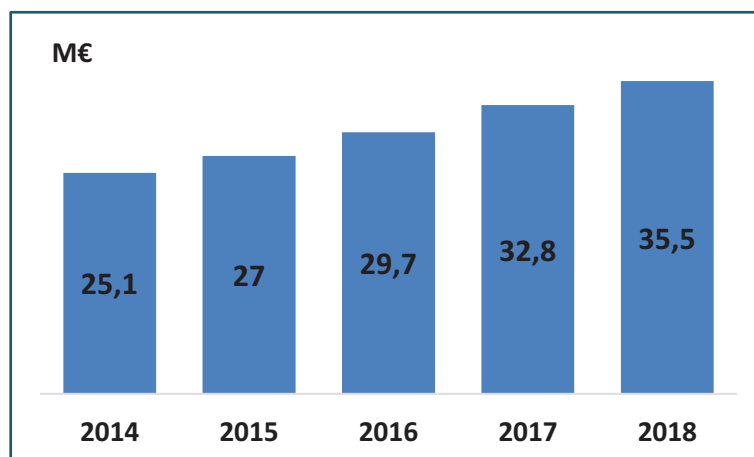
- ✓ **Le résultat comptable progresse régulièrement et sensiblement : +10,8 M€ depuis 2014**



(Source : analyses DGFIP)

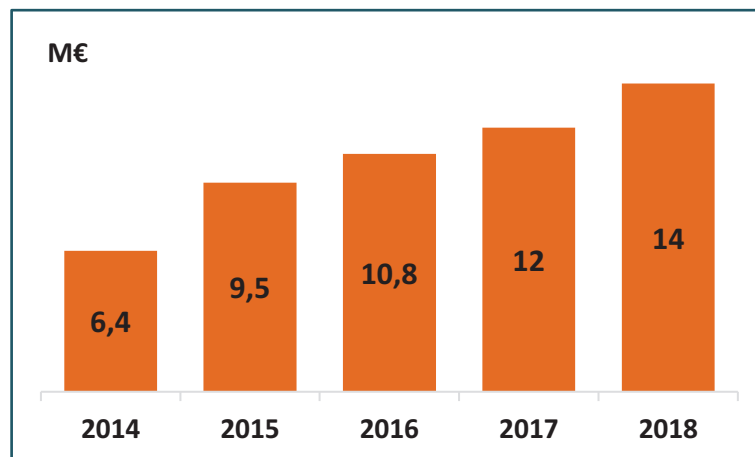
Cette progression est la conséquence à la fois de la dynamique des produits et de la maîtrise de l'évolution des charges. Nous allons l'analyser de façon détaillée par la suite.

- ✓ **La capacité d'autofinancement brute gagne 10,4 M€ sur la période**



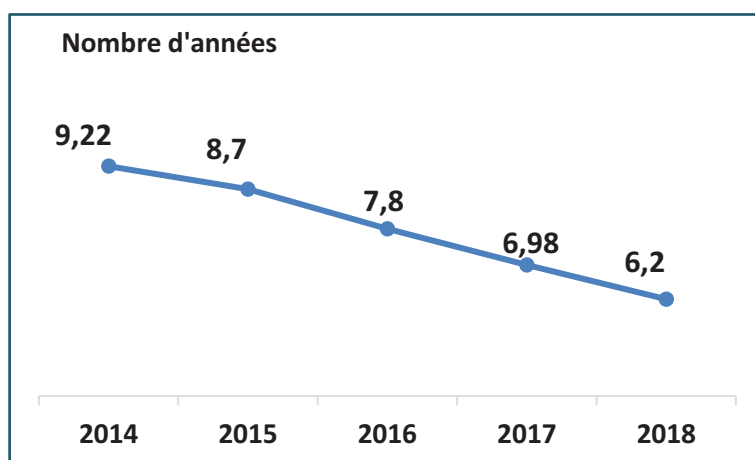
(Source : analyses DGFIP)

- ✓ La capacité d'autofinancement nette s'élève à 14 M€, plus que doublée en 4 ans



(Source : analyses DGFIP)

- ✓ Le délai moyen de remboursement du stock de dette atteint l'excellent niveau de 6,2 ans, en diminution régulière



(Source : analyses DGFIP)

Il faut rappeler que la norme imposée par l'Etat dans le cadre de la Loi de programmation des finances publiques 2018/2022 est de 12 ans.

L'excellent niveau atteint par Perpignan nous a permis de ne pas avoir de contrainte sur ce point dans la convention signée avec l'Etat.



ANALYSE DETAILLEE

FONCTIONNEMENT	2014	2015	2016	2017	2018
Total des produits de fonctionnement = A	185.560.707	187.261.490	184.395.790	186.610.364	183.905 249
dont : Produits de fonctionnement réels	184.270.561	185.597.597	180.522.410	182.588.651	183 640 963
.....dont : Impôts locaux	80.440.074	82.734.947	82.236.397	83.201.772	84 025 510
..... Fiscalité reversée par les GFP	31.286.352	31.286.348	14.060.338	14.408.791	15 783 970
..... Autres impôts et taxes	12.421.833	12.367.736	13.618.206	13.586.577	11 127 097
..... Dotation globale de fonctionnement	31.019.717	29.964.304	28.301.869	27.785.031	28 679 562
..... Autres dotations et participations	14.939.512	16.136.685	14.689.072	15.279.305	14 346 724
Total des charges de fonctionnement = B	169.590.248	169.643.891	163.891.656	173.078.571	157 067 897
dont : Charges de fonctionnement réelles	159.175.740	158.615.780	150.828.011	149.798.808	148 189 203
..... dont : Charges de personnel (montant net)	92.367.306	92.411.303	91.522.267	90.973.761	90 089 088
..... Achat et charges externes (montants nets)	31.699.987	33.541.049	33.131.391	32.319.554	32 579 633
..... Charges financières	7.450.874	7.245.643	6.644.644	6.250.207	5 932 310
..... Subventions versées	16.802.606	15.486.749	15.269.393	15.860.963	15 098 622
..... Contingents	6.845.583	6.893.962	1.381.661	1.435.004	1 501 338
Résultat comptable = A - B = R	15.970.460	17.617.599	20.504.134	23.184.673	26 837 352
Capacité d'autofinancement brute = CAF	25.094.821	26.981.817	29.694.399	32.789.843	35 451 761
INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	58.724.081	71.664.802	58.115.068	71.912.222	54 662 489
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	15.100.000	17.000.000	15.400.000	16.964.000	18 650 000
..... Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE)	18.390.839	20.962.072	15.611.428	14.651.791	11 453 474
..... Autres dettes à moyen long terme	14	1.813	0	1.600	1 070
..... Subventions reçues	5.420.160	6.694.238	6.310.524	8.919.615	6 279 357
..... FCTVA	7.356.305	5.354.547	5.244.820	5.099.294	5 225 493
..... Autres fonds globalisés d'investissement	1.068.625	900.386	1.516.412	744.631	103 175
..... Amortissements	9.280.921	9.704.687	9.432.418	8.813.296	7 822 175
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	63.482.011	64.639.976	58.264.072	84.680.774	50 778 799
dont : Dépenses d'équipement	44.055.866	42.607.925	36.592.794	38.514.558	29 155 005
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées	18.732.822	17.520.650	18.865.511	20.795.968	21 419 347
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	33.774	34.077	33.238	33.054	33 844
..... Reprise sur amortissements et provisions	156.559	340.468	242.154	3.960	3 600

DETTE	2014	2015	2016	2017	2018
Encours total de la dette au 31 décembre	231.523.645	234.932.804	231.645.483	235.019.852*	225 050 915**
dont encours des dettes bancaires et assimilées	231.355.305	234.796.727	231.542.644	234.948.468*	225 012 305**
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21 (fonds de soutien)	231.355.305	234.796.727	231.542.644	228.738.770	219 837 557
Annuités des dettes bancaires et assimilées	25.971.620	24.481.052	25.445.369	26.958.837	27 304 071

* en tenant compte du fonds de soutien, le stock de dette est réduit de 6.209.698 €

** en tenant compte du fonds de soutien, le stock de dette est réduit de 5.174.748,28 €

COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT	2014	2015	2016	2017	2018
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	32.318.980	33.988.812	36.178.676	38.445.945	40 944 357
Résultat comptable = A - B = R	15.970.460	17.617.599	20.504.134	23.184.673	26 837 352
Produits de fonctionnement réels	184.270.561	185.597.597	180.522.410	182.588.651	183 640 963
Charges de fonctionnement réelles	159.175.740	158.615.780	150.828.011	149.798.808	148 189 203
Capacité d'autofinancement brute = CAF	25.094.821	26.981.817	29.694.399	32.789.843	35 451 761
Produits de cessions d'immobilisations	698.196	1.201.413	3.410.909	3.286.751	257 636
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées	6.361.999	9.461.167	10.828.888	8.130.139	14 032 413
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées	6.361.999	9.461.167	10.828.888	11.993.876	14 032 413

AUTRES RATIOS	2014	2015	2016	2017	2018
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31/12 - CAF	9,22	8,7	7,8	7,17	6,35
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	9,22	8,7	7,8	6,98	6,20

(Source : DGFIP)

✓ La progression du résultat comptable

➔ La progression des produits

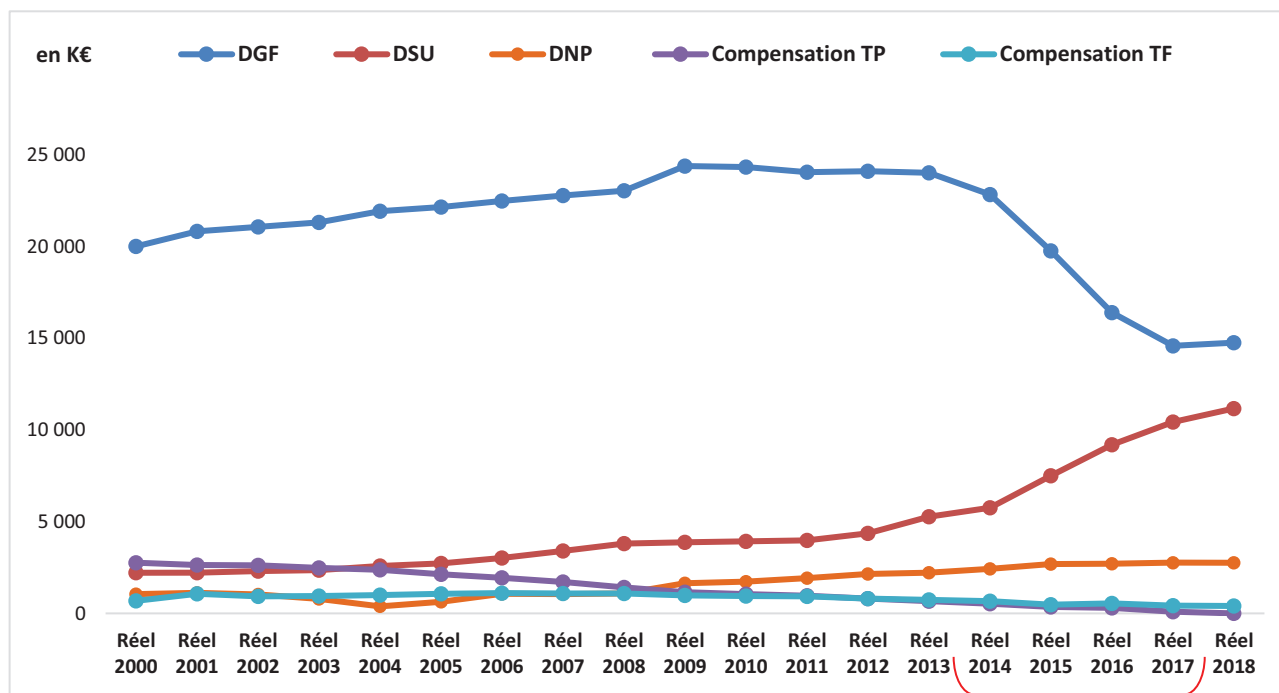
👉 La fin de la diminution de la Dotation globale de fonctionnement (DGF)

La DGF s'est effondrée sur la période passant de 24.026 K€ en 2013 à 14.589 K€ en 2017. Le plan de réduction des dépenses publiques de 50 milliards d'euros a concerné les collectivités à hauteur de 11 milliards d'euros.

Ainsi une contrainte financière, inconnue jusqu'alors, a débuté en 2014 dans le cadre de la loi de finances 2014 qui lance le processus de baisse des Dotations globales de fonctionnement (DGF) jusqu'en 2017 inclus.

En 2018, la DGF cesse de baisser et progresse de 165 K€ par rapport à 2017, lié à la fin du dispositif de baisse et à la progression de la population.

La sévère diminution de la DGF (de 24 M€ à 14,5 M€ en 4 ans) et des variables d'ajustement (de 2,4 M€ à 0,1 M€ en 13 ans) sont néanmoins en partie atténuées, d'une part par l'augmentation de la population et d'autre part par la dotation de péréquation verticale (Dotation de solidarité urbaine DSU et Dotation nationale de péréquation DNP).



Réduction DGF

(Source : Compte Administratif)

Ainsi, la DGF « large » de 2018 est quasi égale à la DGF 2005. La DGF « large » a atteint un pic en 2013 (32,9 M€), elle s'élève en 2018 à 29,1 M€.

Libellé	Réel 2004	Réel 2005	Réel 2006	Réel 2007	Réel 2008	Réel 2009	Réel 2010	Réel 2011	Réel 2012	Réel 2013	Réel 2014	Réel 2015	Réel 2016	Réel 2017	Réel 2018
DGF	21 936	22 155	22 483	22 785	23 039	24 392	24 336	24 050	24 106	24 026	22 831	19 775	16 399	14 589	14 754
DSU	2 590	2 719	3 017	3 401	3 802	3 878	3 925	3 984	4 360	5 275	5 759	7 496	9 199	10 429	11 174
DNP	382	630	1 061	1 051	1 079	1 642	1 729	1 923	2 157	2 224	2 429	2 693	2 704	2 768	2 753
sous total	24 908	25 504	26 561	27 237	27 920	29 912	29 990	29 957	30 623	31 525	31 019	29 964	28 302	27 786	28 681
Compensation TP	2 384	2 126	1 933	1 709	1 415	1 147	1 043	965	807	675	532	351	298	93	0
Compensation TF	995	1 076	1 107	1 086	1 079	976	938	934	802	734	663	481	540	414	403
Totaux	28 287	28 706	29 601	30 032	30 414	32 035	31 971	31 856	32 232	32 934	32 214	30 796	29 140	28 293	29 084

(Source : Compte Administratif)

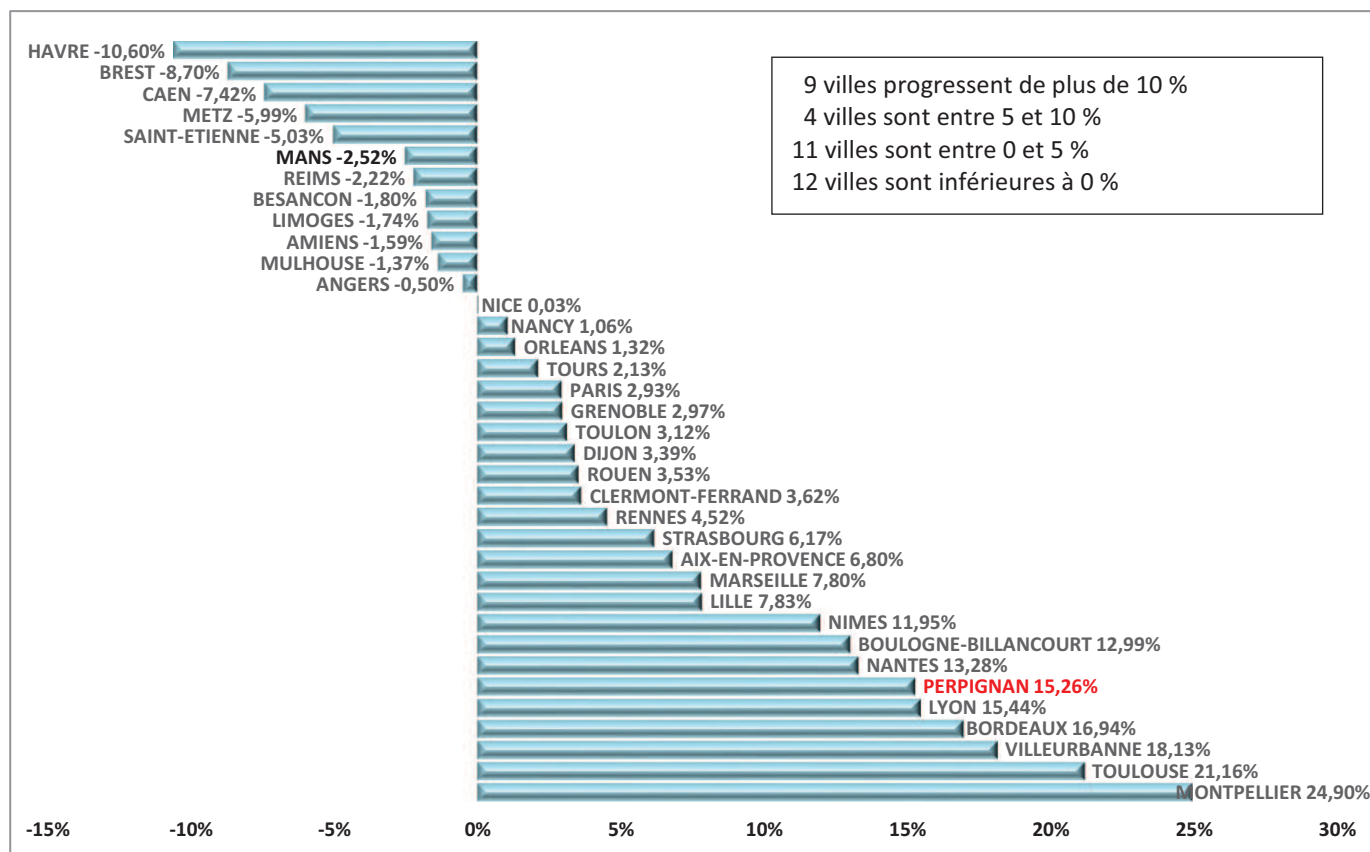
📈 La dynamique fiscale

C'est l'attractivité de notre territoire qui explique la progression globale de produit, car il génère la création de richesse, notamment fiscale.

Ainsi, le produit des impôts locaux progresse régulièrement alors même que les taux communaux sont bloqués sur la période : 79,3 M€ en 2013 ; 84 M€ en 2018.

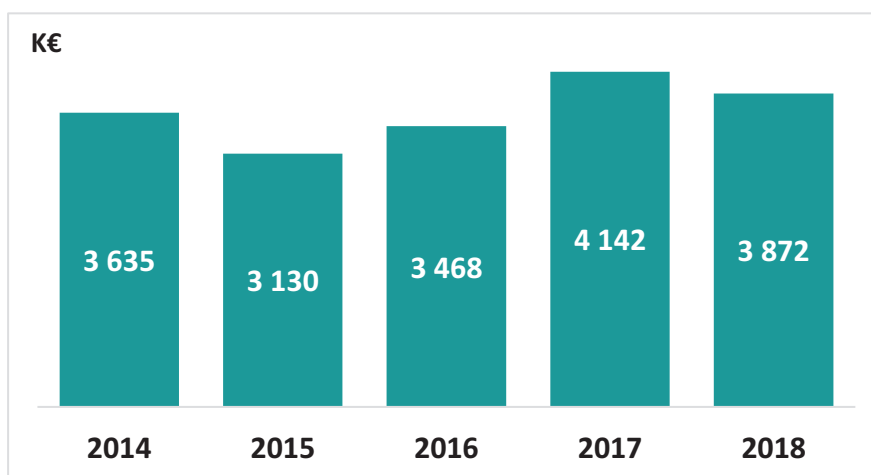
La progression de la population engendre une augmentation des bases fiscales, comme l'illustre la progression des bases fiscales de foncier bâti qui place Perpignan en tête des villes de plus de 100.000 habitants.

EVOLUTION POPULATION 1999-2016 LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE CREE DE LA RICHESSE FISCALE



(Source : Insee - population au 01/01/2016 - publiée au JO du 28/12/18)

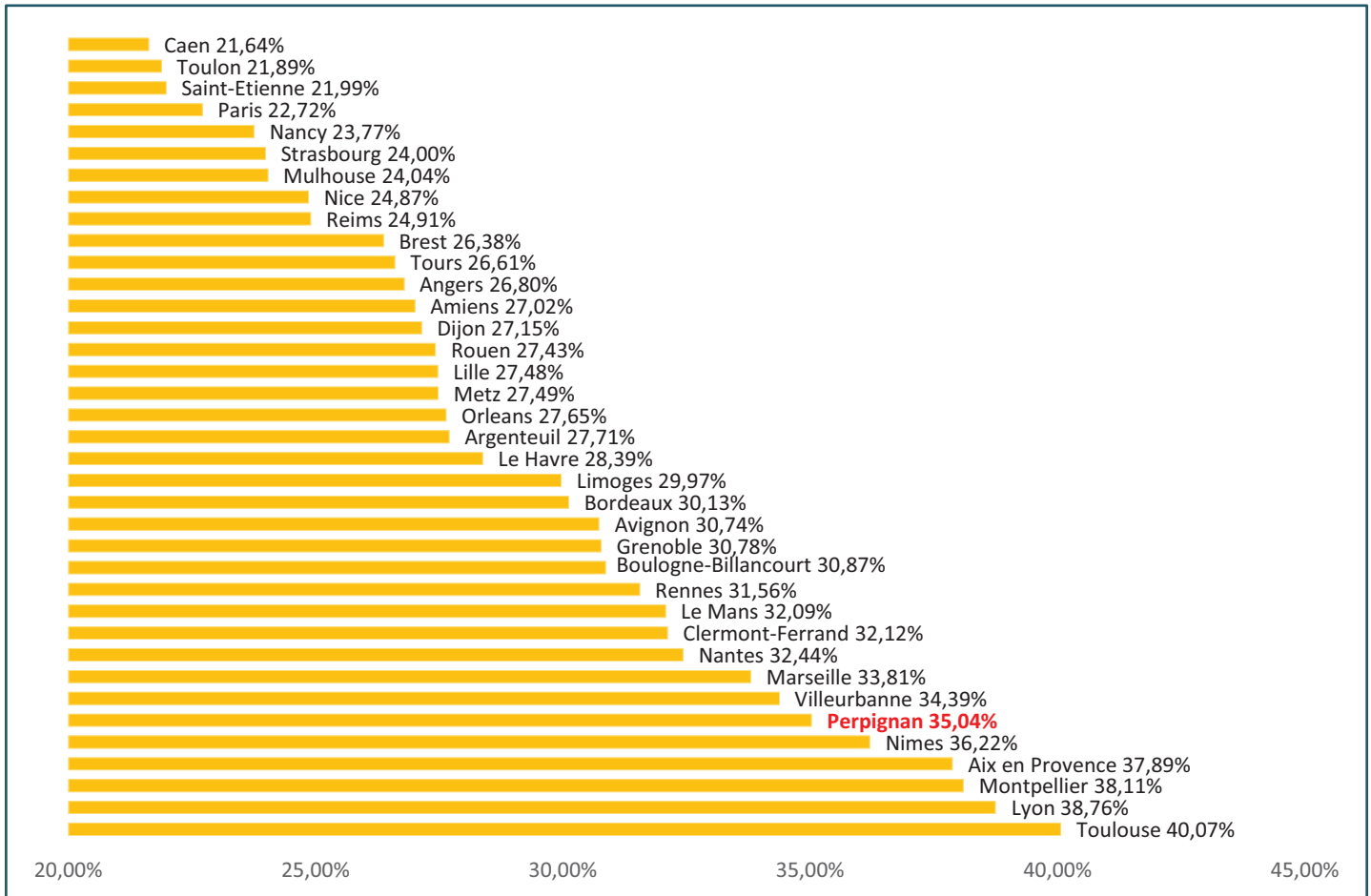
La progression de la population impacte également la dynamique des droits de mutation qui se situent en 2018 à un niveau élevé.



(Source : Compte Administratif)

EVOLUTION DES BASES FONCIERES NETTES 2006/2016

(villes de plus de 100.000 habitants)



(Source : DGFIP)

Les taux communaux bloqués depuis 7 ans

En 2018, les taux communaux sont bloqués pour la 7^e année consécutive.

- Perpignan reste parmi les villes les moins chères si on compare les villes de plus de 100.000 habitants

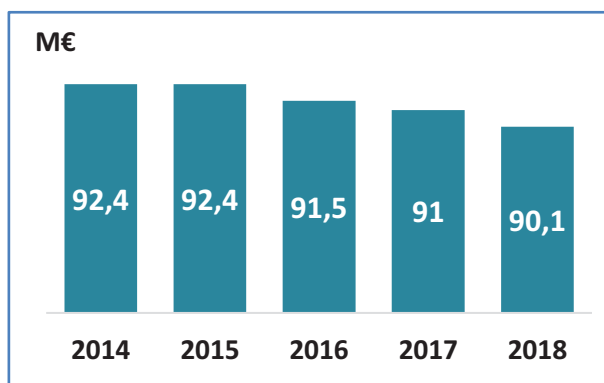
	Taux 2018	FONCIER BATI	T.E.O.M	TAXE HABITATION
▶ Villes > 100.000 habitants	Toulouse	20,29%	8,50%	18,25%
	Perpignan	27,46%	8,22%	18,73%
	Nîmes	31,05%	14,50%	29,33%
	Montpellier	31,18%	11,25%	22,49%
▶ Villes > 50.000 habitants	Narbonne	28,34%	12,00%	11,33%
	Montauban	30%	9,35%	13,65%
	Albi	29,97%	12,65%	15,95%
	Carcassonne	41,07%	12,10%	15,94%

(Source : DGFIP)

➔ La baisse des charges

👉 Les charges de personnel (montants nets)

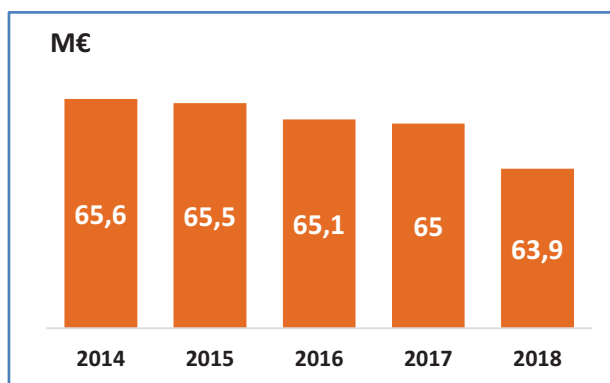
Charges de personnel : débits nets des comptes 621, 631, 633, 64 (y compris comptes à solde créditeur). Ce sont les rémunérations des personnels permanents ou temporaires, les charges sociales et les autres impôts et taxes y afférents, déduction faite des remboursements sur ce type de charges.



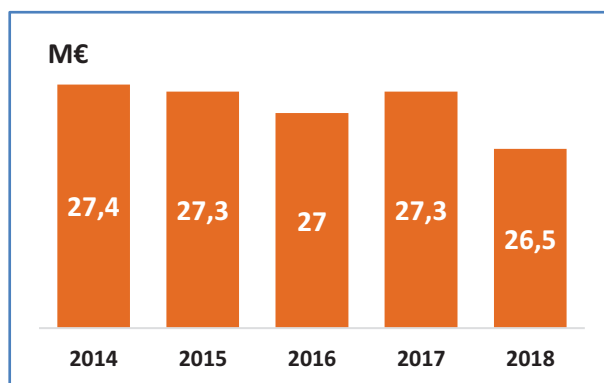
(Source : DGFIP- Compte de gestion)

Représentant 60 % des dépenses réelles de fonctionnement, la masse salariale est largement maîtrisée sur la période puisque celle-ci est globalement stable alors même que nous avons subi de nombreuses augmentations décidées par l'Etat.

TOTAL REMUNERATIONS

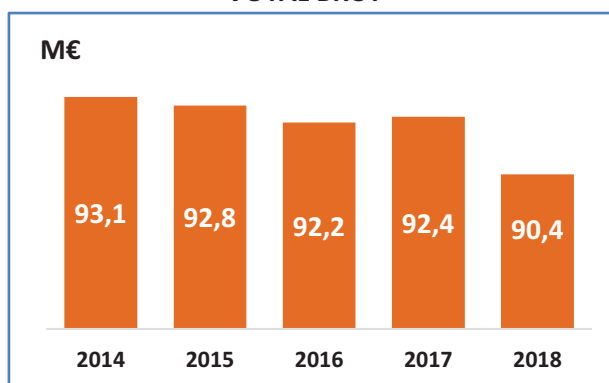


TOTAL CHARGES SOCIALES

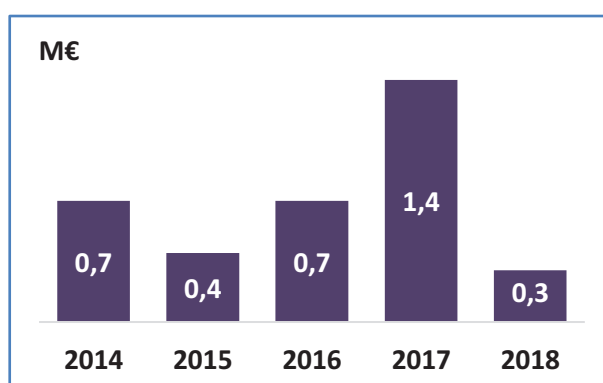


Le total des rémunérations baisse (de 65 M€ à 63,9 M€). En 2018, les charges sociales baissent de 0,8 M€ suite à la diminution du taux de sécurité sociale (de 11,5 % à 9,88 %) et la baisse de cotisations retraite due à la diminution des effectifs.

TOTAL BRUT



TOTAL REMBOURSEMENTS SUR SALAIRE



En 2018, l'absence de mesures imposées aux collectivités combinée à l'application de la journée de carence, a permis de continuer de diminuer significativement la masse salariale. L'application du cadencement unique en matière de changement d'échelon a néanmoins représenté plus de 370 K€ sur l'année, ajouté aux avancements de grade, ce sont donc près de 600 K€ qui ont été affectés au déroulement de carrière des agents territoriaux.

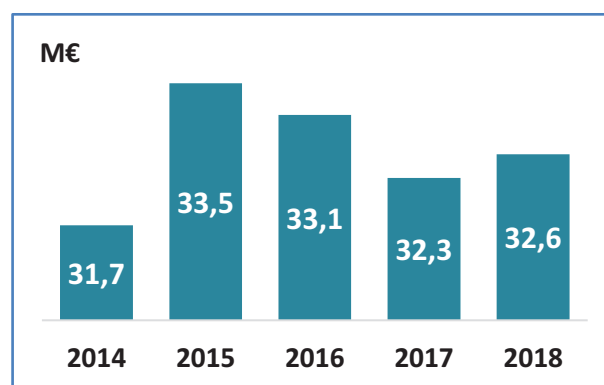
L'adhésion au 1^{er} janvier 2018 au régime d'assurance chômage pour les personnels non titulaires, a représenté une dépense supplémentaire de plus de 400 K€ qui a pu être absorbée grâce à la maîtrise globale de la masse salariale.

En effet, les effectifs ont été diminués de 353 en 10 ans, grâce notamment, à un plan de mobilité privilégiant les bourses internes pour pourvoir une majorité des postes, à une recherche permanente d'optimisation des organisations tout en privilégiant la qualité du service public avec plus de moyens pour la proximité et la réactivité des services par rapport aux demandes des concitoyens. Dans le même temps, les effectifs de la police municipale ont été augmentés de 76 agents de 2010/2018 (soit +107 %), faisant de Perpignan la 1^{ère} police de France pour le nombre d'habitants pour un policier municipal.

Par ailleurs, la mutualisation des directions juridique, foncière et informatique/numérique avec la Communauté urbaine a créé, malgré les 7 recrutements réalisés (coût 268 K€), une nouvelle ressource qui s'élève en 2016 à 273 K€ et en 2017 à 899 K€ (année pleine). En 2018, cette ressource est intégrée dans l'Attribution de compensation (935 K€) pour éviter une comptabilisation en 012 dans les comptes de la Communauté urbaine et dans les comptes de la Ville

Achats et charges externes (montants nets)

Achats et charges externes : débits nets des comptes 60, 61, 62 (sauf 621) (y compris comptes à solde créditeur).



(Source : DGFIP)

- **L'excellence environnementale est aussi source d'économies !**

Perpignan est engagée depuis plusieurs années dans la transition énergétique et écologique. Les élus ont adopté un programme d'actions ambitieux : le Plan Climat Energie Territorial, mis à jour en mai 2016.

Notre Ville a déjà mis en place un grand nombre d'actions concrètes qui font d'elle une collectivité pionnière en région.

Elle a d'ailleurs été la première Ville d'Occitanie à être labellisée Cit'ergie qui est le Label européen distinguant les collectivités engagées dans des politiques énergies climat ambitieuses. En novembre 2019, elle renouvellera d'ailleurs sa demande de label auprès de la commission nationale.

Cette excellence environnementale nous permet de bénéficier de subventions pour mettre en place de nouvelles actions : 1 M€ en 2016, pour moderniser l'éclairage public et réaliser une installation solaire en autoconsommation sur le CTM ; à nouveau, plus de 1,8 M€ en 2017 pour l'achat de véhicules électriques, pour la liaison cyclable inter campus et un projet d'îlot à énergie positive à Saint-Jacques ; et plus 400 000 € en 2018 pour le remplacement du système de chauffage de l'école Ludovic Massé par de la géothermie.

Les bénéfices de cette transition sont donc indéniables et génèrent en plus des économies pour la Ville. Quelques exemples :

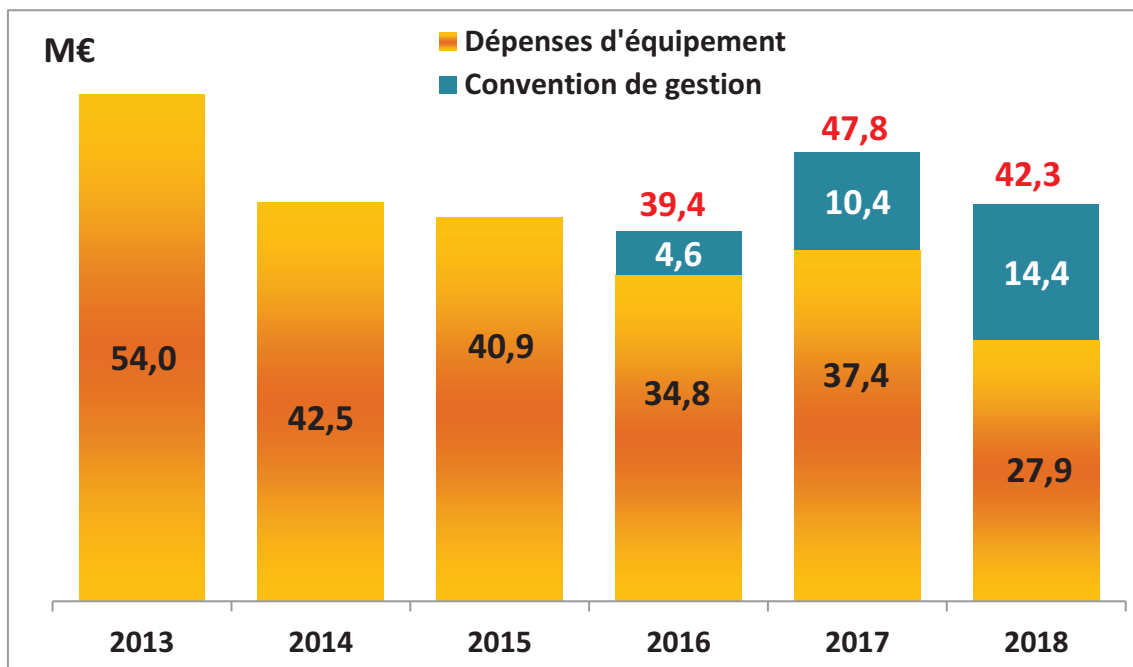
- En septembre 2013, Perpignan a opté pour un **contrat innovant pour la gestion de ses chaudières** :
 - le Contrat de Performance Energétique qui lui a permis d'économiser 7 492 MWh, soit une économie financière de 60 % par rapport à la consommation de référence de 2013 et de 1 640 tonnes de CO₂, soit -60% par rapport à 2013, ce qui équivaut à 3 allers-retours d'un avion Paris/New York.
 - En 5 ans, les économies financières s'élèvent à 2,2 M€ HT. L'investissement initial de 910 000 € HT, effectué l'année 2013 pour remplacer les 20 chaudières les plus énergivores, a été amorti au bout de 2 ans !

- Sur **l'éclairage public**, un programme de modernisation avait été lancé en 2009 sur plusieurs années. Ce programme s'est poursuivi jusqu'en 2018 :
 - Plus de 8600 luminaires ont été remplacés, soit 58 % du parc d'éclairage public. Depuis 2009, cette opération se traduit par un gain de 15.2 gigaWh, soit 1650 tonnes de CO₂ en moins rejetées dans l'atmosphère. Le coût de l'énergie ayant fortement augmenté depuis 2009, la facture d'éclairage n'a sensiblement pas été réduite. Néanmoins, ce programme a permis de compenser cette forte augmentation (+75 % depuis 2009). Sans ce programme, la facture d'éclairage public de Perpignan s'élèverait à 2 300 000 € pour 2018. Elle est aujourd'hui de 1 600 000 €, soit un coût évité de 700 000 €. Depuis 2009, cela correspond à une économie générale de plus de 4.8 M€.
 - Par ailleurs, Perpignan a lancé en 2017 un second programme de rénovation de son éclairage public, sur 4 ans, pour un montant de 1,1 M€, financé à hauteur de 470 000 € par l'Etat. A terme, ce programme doit permettre encore de réduire la consommation de l'éclairage public de 30 % !

- Concernant le parc auto, la Ville s'est engagée à réduire l'impact de sa flotte de véhicules : réduction du parc, développement de l'achat électrique, généralisation des véhicules en pool et éco-conduite sont les priorités. Ainsi, au total, depuis la mise en place du programme en 2013, la consommation de carburant des services de la Ville a baissé de plus de 129 000 litres (si on prend un prix moyen du carburant de 1,29€/l sur les 6 dernières années, cela fait plus de 166 000 € d'économies).

- La Ville a continué d'**investir dans les énergies renouvelables** : au-delà des 35 structures qui étaient déjà équipées de panneaux photovoltaïques, elle a mis en service en 2017 la plus puissante installation solaire en autoconsommation de la région Occitanie. Les économies générées par la centrale sur 1 an (de juillet 2017 à août 2018) sont de 224 431 kWh soit 24 900 €. Compte tenu des subventions obtenues, l'investissement initial est amorti en un peu plus de 4 ans. Au-delà c'est du bénéfice pour la Ville. Par ailleurs, le remplacement du chauffage électrique par la géothermie, sur l'école Ludovic Massé sera amorti en 10 ans.
- Enfin, concernant la **consommation d'eau des espaces verts et de la propreté urbaine** : depuis 2015, la Ville a supprimé la majorité des bornes de lavage et d'arrosage et équipé celles restantes de compteurs (il en reste 56 sur un total de 391). Par ailleurs, la télé-relève sur les compteurs d'eau des espaces verts (fontaines, bouches d'arrosage, arrosage espaces verts) avec des alertes en cas de fuites a été mise en place en 2017. Résultat, la consommation d'eau des espaces verts continue de diminuer, alors que le patrimoine naturel de la Ville augmente : nous sommes passés de 213 173 m3 en 2016 à 169 332 m3 en 2018, ce qui représente une économie de plus de 43 800 m3, équivalent à 50 000 € (pour mémoire cette consommation s'élevait à 500 000 m3 en 2002 !!).

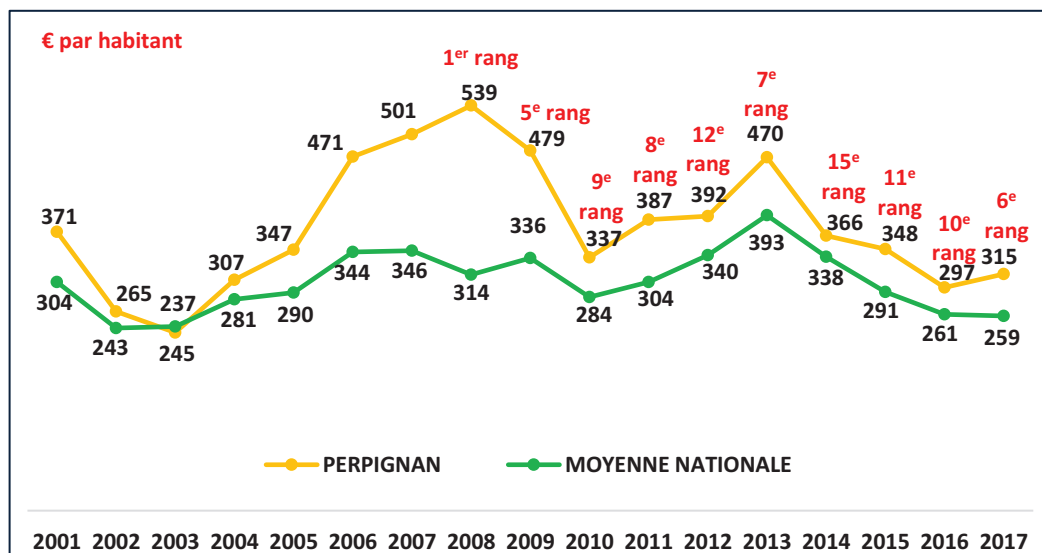
✓ **L'investissement priorisé pour développer l'attractivité génératrice de création d'emplois et de richesse et pour améliorer la qualité de vie des Perpignanais**



(Source : Comptes administratifs)

Investissement par habitant : Perpignan au 6^e rang national

Perpignan est depuis 10 ans une des villes de France (de plus de 100.000 habitants) où l'investissement par habitant est le plus élevé. En 2017, Perpignan est au 6^e rang avec un investissement supérieur de 22 % de la moyenne nationale.



(Source : 33 communes/collectivités-locales.gouv.fr)

La réalisation du projet urbain de Perpignan s'est poursuivie en 2018 dans chaque quartier.

Les opérations dont les montants mandatés en 2018 sont supérieurs à 500 K€ sont :

- Aménagement des berges de la Têt4.609 K€
- Restructuration square Bir-Hakeim1.772 K€
- Aménagement avenue Joffre1.195 K€
- Travaux Arsenal 986 K€
- Groupe scolaire J.J. Rousseau 847 K€
- Programme économie éclairage public..... 769 K€
- Travaux économie énergie..... 658 K€
- Salle de boxe 582 K€
- PNRQAD, espaces publics 562 K€



Square Bir-Hakeim



Avenue Joffre



Berges de la Têt

✓ **La dette parfaitement maîtrisée**

Perpignan a fait le choix de répartir, sur la durée d'utilisation de l'équipement, le coût de l'investissement sur les utilisateurs présents et futurs.

Le recours maîtrisé à l'emprunt est nécessaire. L'investissement est donc financé, en partie, par emprunts à taux fixes très attractifs en sécurisant les années à venir.

Pour maintenir un niveau élevé d'investissement sans augmenter le stock de dette, les subventions d'investissement diminuant en raison de la fin du dispositif ANRU, le choix politique a été de conforter l'autofinancement.

Grâce à la maîtrise des dépenses, l'autofinancement a pu être sensiblement augmenté réduisant ainsi le recours à l'emprunt. La trajectoire rétrospective du besoin de financement montre la diminution du stock de dette

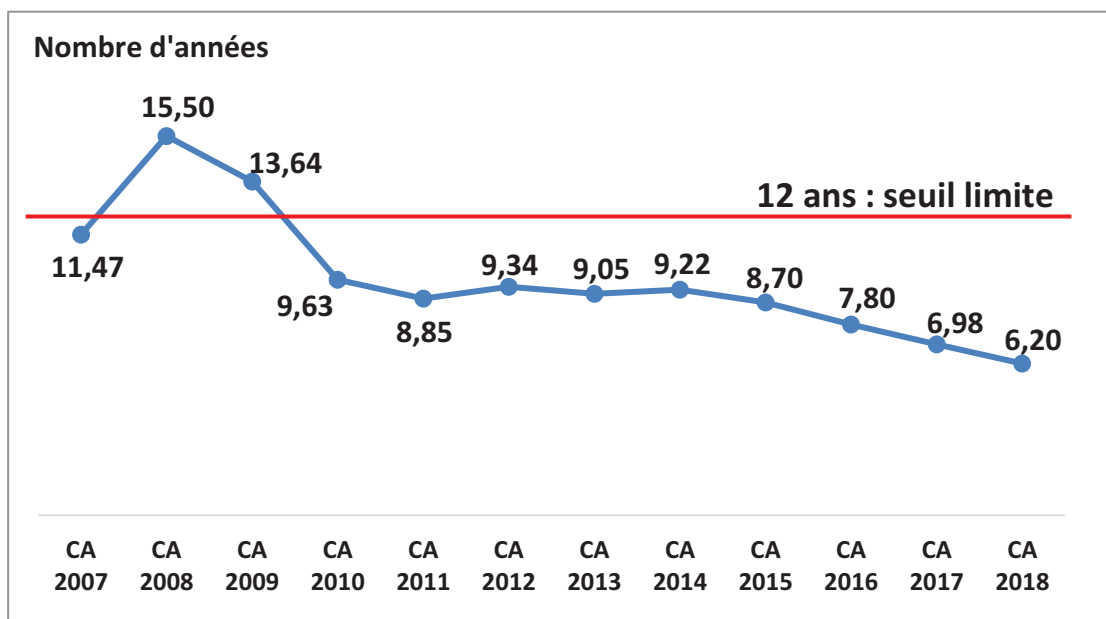
K€	2014	2015	2016	2017	2018
(1) Nouveaux emprunts	18 391	20 964	15 611	14 653	11 453
(2) Remboursement	18 767	17 555	18 899	20 829	21 452
(1-2) besoin de financement	-376	3 409	-3 288	-6 176	-9 999

(Source : convention Etat/Ville, Loi de programmation des finances publiques 2018/2022)

Le délai moyen de remboursement du stock de dette, fixé à 12 ans dans la Loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022, se situe à 6,2 ans au 31/12/2018.

La dette se répartit en emprunts à taux fixe à hauteur de 69 %, en emprunts à taux variables à hauteur de 2 % et en emprunts indexés au Livret A à hauteur de 29 % (prêt CDC).

DELAI MOYEN DE REMBOURSEMENT DU STOCK DE DETTE



(Source : DGFIP – analyses financières)

CONCLUSION

Après un plan de redressement des finances publiques (2014/2017), à l'issue duquel la DGF de Perpignan a baissé de 10 M€ par an, le gouvernement contraint les collectivités, à compter de 2018, à maîtriser l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement et leur endettement dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques 2018/2022.

Pour faire face à la baisse de la DGF, certaines collectivités ont augmenté leurs impôts, d'autres ont baissé leur investissement. Perpignan n'a pas fait ce choix.

Dans ce contexte difficile pour les collectivités locales, Perpignan a choisi de maîtriser la dépense publique ce qui a permis d'augmenter considérablement l'autofinancement pour investir toujours plus en diminuant la dette et en n'augmentant pas les impôts.

Perpignan affiche des indicateurs financiers en nette amélioration : l'autofinancement n'a jamais été aussi fort, permettant d'afficher de très bons ratios d'endettement.

Pour autant, l'investissement est toujours soutenu plaçant Perpignan parmi les grandes villes qui investissent le plus, comme vu dans le débat d'orientation budgétaire. L'investissement concerne à la fois la qualité des équipements de centralité, mais aussi l'investissement de proximité pour la qualité de vie des Perpignonais au sein même de leur quartier.

Le compte administratif traduit une ambition : faire de Perpignan une ville-centre moderne et attractive, au cœur d'un territoire dynamique, respectueux de son environnement et mettant en avant ses atouts.

Il traduit également un résultat : celui d'une gestion qui n'a cessé de s'améliorer et qui permet aujourd'hui après 7 années de fiscalité bloquée, de créer les conditions pour baisser le taux de foncier bâti, en continuant à développer le service public de proximité et en consolidant la qualité des indicateurs financiers.

Le Maire



Jean-Marc PUJOL

NB :

Budgets annexes : les opérations constatées en 2018 sont retracées dans les synthèses qui figurent en fin de document.

Les résultats 2018, y compris l'affectation des résultats d'exploitation, ont déjà été repris par anticipation dans le Budget Primitif 2019.

I - BUDGET PRINCIPAL

	RESULTATS 2017	OPERATIONS DE L'EXERCICE 2018		RESULTATS 2018
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	-22 585 441,11	65 437 993,28	69 321 682,91	-18 701 751,48
FONCTIONNEMENT *	24 989 909,91	158 897 822,90	185 735 174,80	51 827 261,81
TOTAL	2 404 468,80	224 335 816,18	255 056 857,71	33 125 510,33

* après affectation des résultats

II - BUDGETS ANNEXES

II A - IMMEUBLES COMMERCIAUX

	RESULTATS 2017	OPERATIONS DE L'EXERCICE 2018		RESULTATS 2018
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	154 266,79	170 851,48	116 892,00	100 307,31
FONCTIONNEMENT	307 553,71	127 186,78	206 168,72	386 535,65
TOTAL	461 820,50	298 038,26	323 060,72	486 842,96

* après affectation des résultats

II B - PNRQAD

	RESULTATS 2017	OPERATIONS DE L'EXERCICE 2018		RESULTATS 2018
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	-176 239,86	29 029,66	75 582,14	-129 687,38
FONCTIONNEMENT	110 153,56	94 056,02	35 000,00	51 097,54
TOTAL	-66 086,30	123 085,68	110 582,14	-78 589,84

II C - PRI ST MATTHIEU

	RESULTATS 2017	OPERATIONS DE L'EXERCICE 2018		RESULTATS 2018
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	-478 168,03	1 757,00	108 306,74	-371 618,29
FONCTIONNEMENT	-282 818,44	133 974,09	50 078,52	-366 714,01
TOTAL	-760 986,47	135 731,09	158 385,26	-738 332,30

II D - ZAC DU FOULON

	RESULTATS 2017	OPERATIONS DE L'EXERCICE 2018		RESULTATS 2018
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	-895 815,67	2 527 076,79	0,00	-3 422 892,46
FONCTIONNEMENT	2,46	74 153,58	74 153,58	2,46
TOTAL	-895 813,21	2 601 230,37	74 153,58	-3 422 890,00